

THIL tempo

PRINTEMPS 2016

N°4

TEMPS FORTS

Un Carnaval au cœur du monde animal !



DOSSIER ASSAINISSEMENT

5



ACTUALITÉS

9



HISTOIRE & NATURE

10

Édito	2
Temps forts	2
Actualités	4 et 9

Dossier assainissement	5
Histoire & nature	10
Gens d'ici.....	11

Infos pratiques.....	11
Rendez-vous à Thil et ailleurs.....	12
Coin des enfants	12

Édito



Le printemps est là, les projets communaux éclosent !

L'assainissement collectif entre dans sa phase d'études opérationnelles. Le projet urbain de requalification du Quai des amours et des étangs « Mon Rhône à moi ... » est ouvert à la concertation. Il en est de même du développement urbanistique au centre bourg, dont le deuxième atelier participatif a été animé par la DDT et le CAUE de l'Ain.

Le contrat territorial du Grand Parc met sur les rails les opérations de la protection rapprochée de Thil contre les inondations.

C'est notre fierté de donner, à tous ceux qui le veulent bien, les clés leur permettant de façonner l'avenir de notre cadre de vie.

Bien à vous,

Votre Maire,
Bruno LOUSTALET

Ça s'est passé à Thil !



24 JANVIER

Inauguration de la bibliothèque et exposition

L'inauguration de la bibliothèque par M. le Maire et quelques membres du Conseil Municipal a eu lieu le 24 janvier, à l'occasion de l'exposition organisée par l'association la Côtière des Arts. La bibliothèque est désormais plus claire et avec des rayonnages dégagant plus d'espace.

Tout au long de cette journée, de nombreux visiteurs ont pu admirer les peintures et sculptures exposées dans la salle polyvalente, visiter la bibliothèque et découvrir les ouvrages des trois auteurs présents dans ses locaux.

Cette manifestation a remporté un franc succès et les organisateurs comptent bien la renouveler l'an prochain !

6 FEVRIER

Ouverture de la pêche à la truite

Suite au lâcher de 120 kg de truites d'une trentaine de centimètres ainsi que de 30 kg de truites de plus de 2 kg, plus de vingt pêcheurs ont essayé de taquiner de belles prises au bord de l'eau, dans les anciennes carrières de Thil. Repartis bredouilles ce jour-là, certains d'entre eux ont finalement réussi à déjouer la méfiance de ces dames la semaine suivante, lorsque l'effervescence de l'ouverture était retombée. Depuis, trois autres lâchers ont eu lieu le 5 mars et les 2 et 30 avril. À noter qu'à l'automne 2015, 600 kg de poissons avaient rejoint les étangs de Thil, au plus grand plaisir des amoureux de la pêche.



5 FEVRIER

Loto des enfants

Le loto des enfants, organisé le 5 février par le Sou des écoles pendant le temps des TAP, fut très apprécié par petits et grands.

Un moment placé sous le signe de la gaieté et de la détente! Entre ambiance concentrée et excitation du jeu pour les enfants, de nombreux cadeaux furent distribués. Encore merci au Sou des écoles pour l'organisation et aux agents communaux pour leur participation.



18 MARS

Un carnaval au cœur du monde animal!

Le vendredi 18 mars, l'école de la Riotte a offert aux enfants un carnaval animalier, pour le plus grand plaisir des petits, mais aussi des parents et des institutrices! Comme chaque année, ce joyeux zoo a fait le tour du village. Le soleil était au rendez-vous, les confettis ont joyeusement volé sur des rythmes endiablés, tandis que le « Grise mine » préparé par les enfants ouvrait fièrement le cortège costumé. La journée s'est prolongée par une petite collation, animée par des tours de poney, un superbe lâcher de ballons ainsi que l'incontournable feu de camp du « Grise mine ». Tout le monde était enchanté!

LES CHIFFRES
DU TRIMESTRE

71

seniors ont participé au repas du CCAS, dont

41

âgés de plus de 70 ans pour qui le déjeuner était offert

-

200

brioche ont été vendues le 11 janvier dernier par le Sou des écoles

5 MARS

Repas des anciens

Cette année encore, les quelques 300 Thilois âgés de plus de soixante ans étaient invités par le CCAS de Thil, au traditionnel repas annuel. 71 personnes se sont finalement retrouvées à l'Auberge de Thil autour d'un excellent repas concocté par le Chef Alfred RIVOIRE, confirmé en 2016 comme

Maître Restaurateur de France (voir page 11).

L'ambiance était très conviviale : les Thilois, heureux de se retrouver ou de faire connaissance, se sont quittés en se promettant de se revoir avant l'année prochaine!



En bref

Exercice « intrusion » à l'école

Dans le cadre de la mise à jour de son PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité des personnes), et suite aux événements tragiques de novembre 2015, l'école de la Riotte a réactualisé ce document officiel en ajoutant la prise en compte du risque « Intrusion » en plus des risques « Incendie » et « Inondation ».

Afin d'entraîner les élèves, un exercice a été réalisé le vendredi 29 janvier 2016. Le but pour eux a été essentiellement de rester silencieux le plus possible, dans un cas de confinement ou bien d'évacuation. Cet exercice sera désormais effectué deux fois par an, en plus des exercices d'évacuation en cas d'incendie.

Nouveau container à verre

Le 19 mars dernier, un container à verre nouvelle génération avec diminution du bruit a été installé par la CCMP, à l'entrée du chemin du Mas Durand (à droite au niveau de l'entrée du clos des platanes). Celui-ci est bien entendu accessible à chacun d'entre vous !



Thil pass Jeunes

Le CCAS renouvelle cette année encore sa proposition aux jeunes Thilois de 16 à 25 ans de subventionner leurs projets (études, formation, permis de conduire...). En échange de quelques heures de travail à effectuer pour prêter main forte aux associations, le CCAS vous verse une aide financière. Renseignez-vous !

Dispositif « citoyens vigilants »

Le 30 mars dernier, le conseil municipal a voté par délibération la participation citoyenne. Cette collaboration entre la gendarmerie et des citoyens volontaires de Thil vise à nommer des référents – les « citoyens vigilants » – afin d'apporter à tout moment des informations à la gendarmerie. Une réunion publique a été organisée le 27 avril pour expliquer ce dispositif. La participation citoyenne est

un complément à d'autres outils déjà en place, comme la vidéo protection, qui permettront à la gendarmerie d'intervenir plus rapidement et plus efficacement en cas de besoin.

► *Vous souhaitez devenir « citoyen vigilant » ? Il vous est proposé de vous inscrire en Mairie de façon anonyme. La gendarmerie vous recontactera si vous avez été retenu.*

La gendarmerie profite du lancement du dispositif « citoyens vigilants » pour rappeler les 10 conseils afin de prévenir les cambriolages :

- ① **Protégez votre domicile** (serrures, volets, alarmes etc.)
- ② **Simulez une présence à votre domicile**
- ③ **Ne laissez pas le courrier s'entasser ou la pelouse trop pousser**

- ④ **Rangez vos clés de voiture** (pour éviter le home jacking)
- ⑤ **Cachez vos biens de valeur**
- ⑥ **Restez discrets sur vos périodes d'absence**

- ⑦ **En cas d'absence, adhérez au dispositif gratuit « opération tranquillité vacances »** (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade) ;

- ⑧ **Faites le 17 immédiatement en cas d'événements suspects**

- ⑨ **Ne laissez pas de visiteurs se promener dans votre domicile**

- ⑩ **Si vous êtes victimes de cambriolage**, ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17. Pensez ensuite à porter plainte à la gendarmerie et à faire opposition sur vos moyens de paiement s'ils ont été volés.

Focus sur la CCMP

Nos déplacements, parlons-en !

Depuis décembre 2015, la CCMP a engagé la concertation avec les habitants du territoire autour d'un Plan Global de Déplacement : transport en commun Colibri, déplacements mode doux... à vélo, cheminements piétonniers, marche à pied... tous les modes de mobilité sont concernés. Après la phase de diagnostic, des balades urbaines et des ateliers ont été organisés au cours du premier trimestre 2016 pour solliciter avis et propositions des utilisateurs. Rendez-vous est pris en septembre prochain, lors de la semaine de la mobilité, pour en recueillir les fruits !

Fusion entre la CCMP et la 3CM

Par arrêté en date du 23 mars dernier, M. le Préfet a prescrit le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Conformément aux vœux des deux Communautés de communes de la Côtère – CCMP et 3CM – et de leurs communes membres, la fusion a été reportée d'une année, soit

au 1^{er} janvier 2018. Celle-ci reposera uniquement sur la volonté des élus, selon des règles de majorité qualifiée, garantes de la préservation des intérêts de chaque collectivité. Désormais, il convient de construire ensemble un projet de territoire partagé. Soyez assurés que les élus thilois seront force de proposition dans ce processus et vous feront part de l'avancée de ces travaux dans les prochains mois.

La fibre optique de Thil à Beynost !

Très prochainement, le SIEA effectuera des travaux qui permettront de desservir en Très Haut Débit la zone d'activité des Mallettes à Beynost, à partir de Thil. La CCMP, qui a déjà contribué en 2010 au financement de la fibre optique communale, cofinancera ces travaux, poursuivant ainsi sa stratégie d'aménagement numérique du territoire afin de doter les entreprises d'un outil majeur pour leur développement. Ces travaux permettront également de moderniser le réseau fibre optique de Thil.



DOSSIER ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif : le projet dans les tuyaux !

Élément clé du projet «Thil, village d'avenir», la création d'un assainissement collectif pour notre commune est aujourd'hui lancée sur de bonnes bases. Les premières études ont été validées par le conseil municipal et le groupe de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs techniques et financiers du projet (groupe de travail municipal, CCMP et 3CM, Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) Thil - Niévroz, Département de l'Ain et services de l'État). Les enveloppes financières d'ingénierie du projet ont été arrêtées lors du dernier Conseil municipal. Tour d'horizon avant le choix du maître d'œuvre et le lancement des premiers travaux.





DOSSIER ASSAINISSEMENT

Un assainissement véritablement « collectif »

PRINTEMPS 2016, FEU VERT POUR LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

« Dès le mois de mai, la nouvelle station d'épuration intercommunale de la 3CM recevra ses premières eaux usées. »

Portée par la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel, elle aura nécessité un investissement de 11,5 millions d'euros et près de 14 mois de chantier.

Plus moderne, plus écologique, cette nouvelle infrastructure sera également, et surtout, mieux calibrée pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain : avec une capacité conçue pour 30 000 équivalents habitants, elle pourra absorber les besoins des 19 000 résidents actuels, mais également des futurs habitants, dans un territoire dynamique, où la croissance démographique atteint 1,8 % annuel.

Cette station d'épuration permettra d'assurer un traitement des eaux usées des communes de Balan, Bélieneuve, Dagneux, La Boisse, Montluel, Niévroz, mais également du camp militaire de La Valbonne et des communes de Bressolles et bien sûr de Thil.

UN PROJET AUX MULTIPLES ÉTAPES

La mise en place de l'assainissement collectif est un long chemin, parsemé de nombreuses étapes. L'assistance à maîtrise d'ouvrage poursuit actuellement ses études préalables : définition des modalités techniques de raccordement, montage budgétaire, organisation des travaux et aide au choix d'un maître d'œuvre.

Celui-ci, chargé de piloter les travaux, sera choisi dès cet été. Pourront alors s'engager les appels d'offres publics visant à retenir les entreprises de travaux publics.

Début des travaux ? Mi 2017 !

La première tranche mettra l'accent sur la connexion à la station d'épuration intercommunale de la 3CM située à Niévroz, avant les premiers raccordements d'habitations, route de Niévroz, et rue du Canal à partir de 2018.

Les raccordements des habitations du secteur rue Neuve et route de Montluel seront réalisés à la suite.



CALENDRIER

①

PRINTEMPS 2016

Lancement des études préalables

②

ÉTÉ 2016

Choix du maître d'œuvre

③

NOVEMBRE 2016

Avant-projet

④

MI-2017

Début des travaux de raccordement à la station d'épuration

⑤

DÉBUT 2018

1^{ers} raccordements de logements (secteurs route de Niévroz, rue du Canal, lotissement des Loups)



Pascal PROTIÈRE

Président de la Communauté de Communes de Miribel du Plateau (CCMP)

“ L’assainissement collectif fera partie, dès le 1^{er} janvier 2018, des compétences obligatoirement exercées par les intercommunalités. Il s’agit en effet d’un enjeu primordial pour l’aménagement du territoire car nos projets futurs (zones d’activité, zones d’habitat, équipements publics, etc.) dépendent d’un réseau d’assainissement efficace.

Or, les communes ne sont plus nécessairement en capacité, surtout pour les plus petites d’entre elles, d’investir des sommes parfois très importantes en la matière. Dès lors, de manière anticipée, et dans un souci de bonne gestion des deniers publics, la CCMP et la 3CM ont travaillé ensemble au raccordement de la commune de Thil à la récente STEP communautaire de Niévroz. En investissant près d’1 million d’euros de travaux, la CCMP s’engage donc auprès de la commune de Thil et de ses habitants pour garantir à terme son développement.”



Jean-Yves FLOCHON

Vice-Président du Conseil Départemental de l’Ain, délégué à l’agriculture, à la ruralité, au territoire et à l’aide aux communes

“ Malgré des contraintes budgétaires fortes, le département confirme sa volonté d’être une collectivité de projets aux côtés des communes, avec notamment, dans son budget primitif 2016, une enveloppe de 7 millions d’euros d’engagements dans les domaines de l’eau potable et de l’assainissement.

Dans le cas de Thil, le département tient à souligner le caractère exemplaire de ce projet qui s’inscrit parfaitement dans les politiques conduites en faveur de la préservation en ressources en eau. C’est pourquoi le montant de l’aide départementale pourrait atteindre 20% du montant des travaux de réseaux d’eaux usées uniquement, soit 640 000 €.”



Philippe GUILLOT-VIGNOT

Président de la Communauté de Communes de la Côtère (3CM)

“ Depuis le 1^{er} avril 2016, la Communauté de Communes de la Côtère assume la compétence entière et globale de l’assainissement, et s’apprête, dans les semaines à venir, à inaugurer la nouvelle station d’épuration intercommunale, à Niévroz, après un investissement de près de 11,5 millions d’euros.

Dans une vision globale et dans une démarche de coopération intercommunale, au service du territoire de la Côtère et de tous ses habitants, il nous est apparu cohérent de garantir un appui à la mise en place de l’assainissement collectif de Thil, avec le raccordement à cette nouvelle station d’épuration.

Cette solution s’est avérée globalement la plus intéressante de tous les scénarios imaginés.”

L'eau, une ressource précieuse au circuit complexe

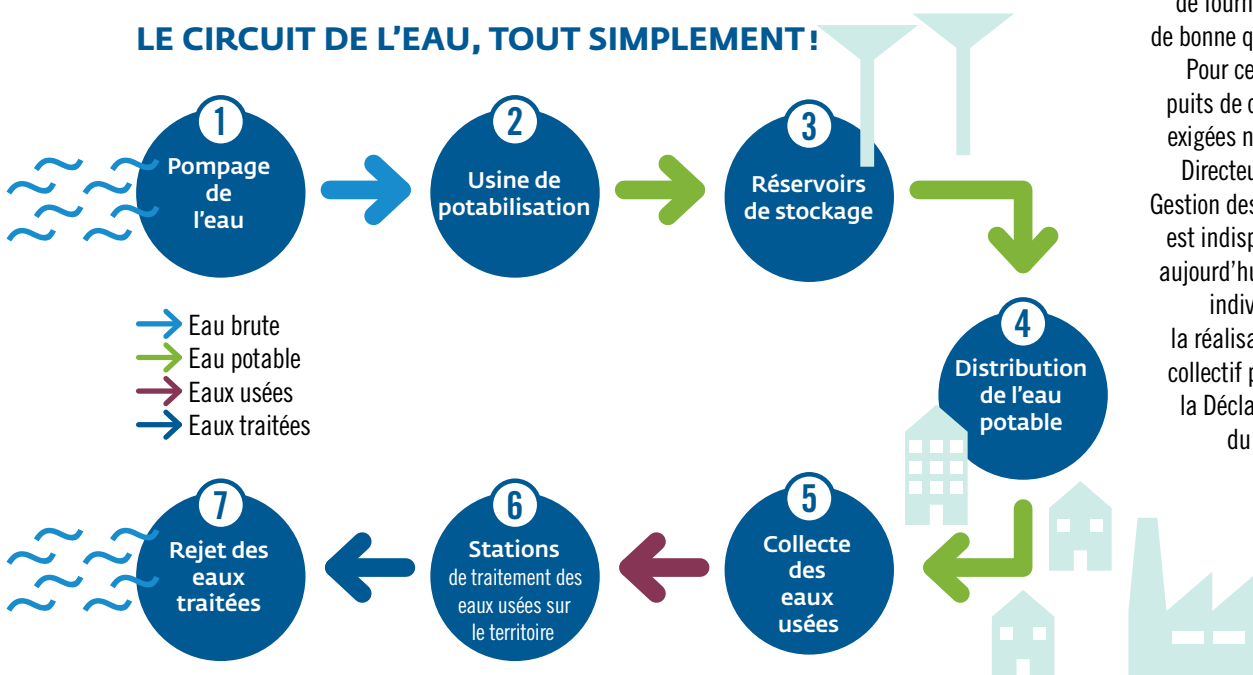
Préservation de notre environnement et protection de notre santé sont les 2 axes majeurs dans la gestion de l'eau potable. Un système complexe de collecte, de distribution et de traitement, couplé à une coordination entre les différents acteurs publics permet de garantir une eau qualitative pour chacun. Explications en image.



Patrick BATTISTA
Président du SIE Thil-Nievroz

“ Notre mission première est de fournir aux habitants une eau de bonne qualité, à un prix compétitif. Pour ce faire, la protection des puits de captage, selon les normes exigées notamment par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône Méditerranée, est indispensable mais impossible aujourd'hui avec un assainissement individuel. C'est pourquoi la réalisation de l'assainissement collectif permettra de faire aboutir la Déclaration d'Utilité Publique du puits de captage.”

LE CIRCUIT DE L'EAU, TOUT SIMPLEMENT!



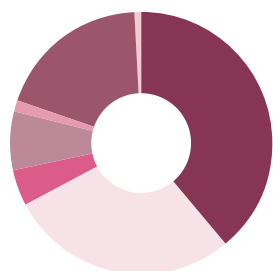
Budgets 2016 : ambitieux et raisonnés

Les budgets 2016 de la commune et de l'assainissement ont été votés à l'unanimité des suffrages exprimés le 30 mars :

→ **Ambitieux** puisque 68% de dépenses d'équipement de plus qu'en 2015 sont programmées: réfections de voirie et mode doux, accessibilité aux bâtiments, complément vidéo, entretien du patrimoine et bien-être assainissement.

→ **Raisonnés** car construits avec 1% seulement d'augmentation des dépenses de fonctionnement.

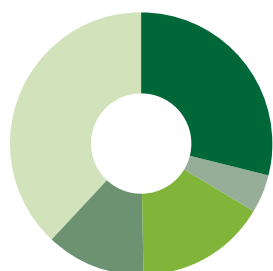
RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 2016



Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général 367 351 €
- Charges de personnel 268 470 €
- Atténuation de produits FPIC 40 000 €
- Dépenses imprévues 68 000 €
- Amortissements 14 787 €
- Autres charges de gestion 178 426 €
- Charges financières 5 438 €

Total 942 472 €



Dépenses d'investissement

- Voirie, cadre de vie 60 800 €
- Achat de matériel 9 950 €
- Sécurité, accessibilité, éclairage public 33 500 €
- Urbanisme et patrimoine 25 500 €
- Assainissement 79 500 €

Total 209 250 €

CHIFFRES CLÉS

0%

d'augmentation des taux de taxes locales pour la 7^e année consécutive.

-

1%

seulement de prévision d'augmentation des charges de fonctionnement.

-

14%

de prévision d'augmentation des recettes de fonctionnement, malgré la baisse des dotations de l'État et grâce à 60 k€ de plus versés par la CCMP cette année.

-

942 472 €

de budget total de fonctionnement.

-

209 K €

de dépenses d'équipement budgétées

LES SUBVENTIONS ASSOCIATIVES EN 2016

Sou des écoles	850 €
Aca Dombes	150 €
Acenas	150 €
Cuma de Thil	1 000 €
Fc Luenaz	1 000 €
Temps de vivre	500 €
Côtière des arts	500 €
Provision sur délibération	1 000 €
TOTAL	5 150 €



► Pour obtenir des précisions sur le budget municipal 2016, contacter la mairie pour rencontrer le premier Adjoint en charge des finances, ou bien rendez-vous sur www.thil.fr

Berges du Rhône : mettons en valeur le patrimoine naturel !

Les communes de Balan, Niévroz et Thil travaillent ensemble, depuis quelques années maintenant, sur la valorisation des espaces alluviaux du Rhône. Ce territoire d'étude compte 470 hectares, dont 28 situés sur la commune de Thil.

Cet espace est constitué des anciens champs d'inondation du fleuve, aujourd'hui occupés par des boisements humides, des îles, des ruisseaux, ainsi que des milieux créés par les activités humaines comme les plans d'eau issus de l'exploitation du granulat. Le territoire borde le Rhône en amont du pont de Jons-Niévroz et continue sur les bords du canal de Miribel.

Relier les communes avec les modes doux

Les trois communes ont donc recruté un bureau d'étude (Oxalis) afin de mettre en place un schéma de fréquentation privilégiant les modes de déplacements doux, pour être reliées par les bords du Rhône. Cette étude, qui comporte plusieurs étapes, a été enclenchée par un premier comité de pilotage qui a eu lieu au mois de janvier 2016. L'ordre du jour ? Rappeler les contours de la mission : contenu, périmètre de la zone d'étude, contexte territorial et d'intervention,

enjeux et méthodologie. Cette réunion a aussi permis à chaque commune d'affirmer sa volonté de faire participer les usagers, pour une meilleure intégration par les populations locales.

Un projet citoyen et participatif

Dans cet objectif, la commune de Thil a lancé un appel à idées « Mon Rhône à moi, c'est... » lors de la distribution du dernier Thil Texto, fin janvier 2016. La volonté municipale est de donner à chaque concitoyen l'opportunité d'exprimer sa vision pour l'avenir des berges du Rhône à Thil. Les personnes ayant répondu à cet appel à idées ont été invitées à participer au premier groupe de travail animé par le bureau d'étude Oxalis, qui s'est tenu le 17 février à la salle polyvalente de Thil. D'autres réunions de ce groupe de travail seront prévues bientôt. Les prochaines étapes porteront sur l'étude des futurs itinéraires envisageables et souhaitables,



le balisage, la pose de panneaux directionnels ainsi que de panneaux descriptifs du patrimoine culturel et naturel.

+ Vous possédez des photos, des gravures, des ouvrages ou bien des anecdotes permettant d'enrichir le travail de valorisation des berges du Rhône à Thil ? Dans la continuité de l'appel à idées « Mon Rhône à moi c'est ... », il est encore possible et souhaitable de les faire partager ! Contactez la mairie de Thil.

Le contrat de restauration du Rhône de Miribel Jonage



« La requalification et la mise en sécurité du canal de Miribel (digue de Thil-Niévroz), à travers le contrat de restauration du Rhône de Miribel Jonage, est un préalable indispensable à la valorisation du territoire pour les habitants. Nous pourrions ensuite inventer une coulée verte, à la confluence du fleuve Rhône et de la rivière d'Ain. »

Jérôme STURLA, Président du Symalim (Grand Parc Miribel-Jonage)



Environnement, sécurité, cadre de vie... Les effets de la restauration du Canal de Miribel, de ses annexes fluviales et de sa nappe sont nombreux. L'objectif global est d'améliorer la gestion de la

ressource en eau sur le secteur. Plus particulièrement, le projet enclenche les opérations de protection rapprochée de Thil contre les inondations. Ce contrat de restauration du Rhône, officiellement signé le 29 mars 2016, réunit 9 partenaires sur 13 ans. Il nécessitera un investissement de 42 millions d'euros et se déclinera en deux phases dont la première, planifiée jusqu'en 2020, démarre dès à présent.



Claire et Alfred Rivoire, aux fourneaux de l'Auberge de Thil

Pour la deuxième fois consécutive, Alfred Rivoire, gérant et chef du restaurant L'Auberge de Thil, s'est vu attribuer le titre de Maître Restaurateur. Rappelons que ce titre est délivré à un restaurateur de métier, pratiquant une cuisine maison à partir de produits frais et intégrant les circuits courts. Cet honneur vient récompenser le

travail de qualité qu'accomplissent Claire et Alfred Rivoire, secondés par tous les membres de leur équipe. Dès les beaux jours vous pourrez profiter des nouveaux aménagements de la terrasse. D'ici là, ne manquez pas de venir déguster leurs spécialités maison ! Réservations au 04 72 25 49 18.



Pêcheurs, agents municipaux, citoyens, tous ensemble pour nos étangs !

Cette année, le nettoyage de printemps des abords des deux plans d'eau des anciennes carrières de Thil s'est déroulé le samedi 23 janvier. Initialement prévu sur deux samedis (le 23 et le 30), il a finalement pu se tenir sur un seul, grâce à une préparation méticuleuse du chantier et au travail des employés communaux qui avaient bien préparé le terrain. Ainsi, ce sont 28 pêcheurs thilois (soit un tiers des adhérents) qui se sont réunis afin de tailler les arbres, débroussailler les postes de pêche et ramasser les déchets. À noter que très peu d'ordures ont été

retrouvées aux abords des deux plans d'eau - preuve que la sensibilisation à la protection de l'environnement sans faille des pêcheurs auprès des autres utilisateurs des plans d'eau porte ses fruits ! Cette année, suite aux déboires des années précédentes, la taille des arbres sous les pylones EDF a été faite proprement, dans le respect de la nature et des personnes qui s'occupent toute l'année des lieux. Cette demi-journée de nettoyage s'est clôturée par un bon casse-croûte... une récompense bien méritée pour cette action partagée !

CONTACT MAIRIE

340, rue de la Mairie
01120 THIL
Tél : 04 78 06 19 90
Fax : 04 78 06 51 83
mairie.thil@thil.fr
www.thil.fr

HORAIRES MAIRIE

Lundi, mardi et mercredi : 8h30-12h
Jeudi : 13h30-18h30
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 10h-12h (permanence des élus)

CAMPAGNE DE DEMOUSTICATION

Venez vous inscrire à la mairie dans le registre si vous possédez des points d'eau stagnante, qu'ils soient naturels ou artificiels.

Renseignements en mairie ou auprès de l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) au 04 79 54 21 58.

ÉTAT CIVIL 2015

MARIAGES

- Aguilera Aurélie & Chevillard Fabien le 30 mai
- Atchekzai Eric & Dessertenne Estelle le 6 juin
- Kolly Lydia & Marcon Mickaël le 6 juin
- Brotel Sébastien & Dost Laurence le 10 juillet
- Altounian Jean-Charles & Ratti le 22 août
- Berlioz Nicolas & Jacquemin Marion le 5 septembre

NAISSANCES

- Salinas Zoé le 28 avril
- Santos Ferreira Carla le 31 juillet
- Treille Milann Mario-Fernando le 7 décembre
- Vingt Gaëtan Corentin le 11 décembre

DÉCÈS

- Ricateau Georges le 1^{er} janvier
- Piolat André René le 27 janvier
- Zimmerly Jean-Claude le 31 mai

Directeur de la publication :
Bruno Loustalet
Rédacteur en chef : Yannick Semay
Comité de rédaction : commission communication
Rédacteurs : Bruno Loustalet, Philippe Maisonnas, Nicolas Zimerli, Yannick Semay, Terra Publica, Guy Caplat, les bénévoles de la bibliothèque.

Crédits photo : Yannick Semay, CCMP, 3CM, Shutterstock, Fotolia
Correction éditoriale, illustration et conception graphique : Résonance publique - 04 78 88 62 12
www.resonance-publique.fr
Imprimé en 500 exemplaires sur du papier 100% recyclé par un imprimeur IMPRIM'VERT®

Rendez-vous à Thil...



DIMANCHE 5 JUIN : ART DANS LES JARDINS

La Côtière des Arts organise sa manifestation « L'art prend la clef des champs » le dimanche 5 juin 2016. Venez en profiter dans les jardins du centre-bourg de Thil : rue de l'Église, parvis de l'église.

DIMANCHE 19 JUIN : FARFOUILLE

Comme chaque année, la Farfouille de Thil aura lieu le dimanche de la Fête des Pères. Rendez-vous donc le 19 juin toute la journée !



MERCREDI 13 JUILLET : CINÉMA EN PLEIN AIR

Le mercredi 13 juillet 2016, ne manquez pas la séance de cinéma en plein air ! Elle sera proposée au centre du village (devant la mairie) par Thil assoc'.

DU 26 AU 28 AOÛT PROCHAIN : ENDURO CARPE CONTRE LE CANCER

L'association Carpe Haute Tension s'associe à celle des Pêcheurs Thilois pour organiser un « enduro carpe », sur les plans d'eau de la commune. Les fonds récoltés lors de cet évènement seront reversés à l'institut Léon Bérard au profit de la recherche contre le cancer. Buvette, restauration et tombola sur place. Plus d'infos sur carpehautetension.e-monsite.com

...et ailleurs

DU 1^{ER} AU 6 JUILLET : SWING SOUS LES ÉTOILES



LE 16 JUILLET : TOUR DE FRANCE

Le tour de France sera de passage cet été près de chez nous ! Alors tenez-vous prêts, le samedi 16 juillet entre 14h50 et 16h30, pour le voir passer à Niévroz, Dagneux et Montluel.

coin des enfants

Rochers coco-choco

Miam miam !



1 ♡ À l'aide d'un fouet, bats 2 œufs avec 180g de sucre dans un saladier. Le mélange blanchit.

2 ♡ Incorpore 250g de noix de coco râpée et mélange bien.

3 ♡ Beurre une plaque allant au four, puis pose dessus des tas en forme de pyramides (environ 14).

4 ♡ Pendant que les rochers cuisent au four 15 minutes à 160/180°C, demande à un adulte de faire fondre le chocolat 5 minutes dans une casserole, au bain-marie ou à feu très doux.

5 ♡ Quand les rochers sont cuits, laisse-les refroidir. Tu peux ensuite les envelopper en les trempant à moitié dans une louche de chocolat fondu.

6 ♡ Laisse durcir le chocolat. C'est prêt !